

Dispositif ANSEJ comme soutien à l'entrepreneuriat, cas de la région de Blida

ANSEJ support for entrepreneurship, case of Blida region

Khelil Sabrina¹, Si Ahmed Nadir²

1 Université Blida 2, sabrinakhelil2006@yahoo.fr

2 Université Blida 2, siahmed_nadir@yahoo.fr

Reçu le:11/04/2019

Accepté le:29./04/2019

Publié le:30./04/2019

ملخص :

من خلال هذا المقال العلمي ، نهدف إلى تسليط الضوء على السياسات التمويلية ومختلف الامتيازات التي تقدمها الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب من بينها دار المقاولاتية وذلك في إطار سياسة تشجيع المقاولاتية التي سطرته الدولة الجزائرية للخروج من اقتصاد الريع القائم على النفط . كما سنسلط الضوء على ولاية البليدة من خلال عرض الإحصائيات المتعلقة بتمويل المشاريع الاستثمارية في إطار وكالة دعم تشغيل الشباب . كلمات مفتاحية: الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب ، المقاولاتية ، دار المقاولاتية، البليدة.

تصنيفات JEL : H83 ، L26 ، J29 ، Z00

Abstract:

A travers ce papier, nous visons à mettre en lumière les différents services et avantages accordés par l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes dans le cadre de la politique d'incitation à l'entrepreneuriat (notamment la maison de l'entrepreneuriat) mise en place par l'état Algérien afin de sortir de l'économie rentière basée sur le pétrole.

Nous allons également exposer des statistiques concernant le financement accordé dans le but de la création d'entreprise dans divers domaines d'activités dans la wilaya Blida .

Mots-clés: Ansej , entrepreneuriat , maison de l'entrepreneuriat, Blida.

Codes de classification Jel : H83 , L 26, J29 , Z00.

1. INTRODUCTION

La création d'entreprise est perçue par l'état Algérien comme la meilleure alternative afin de faire face aux conséquences de la crise économique qui touche le pays suite à la baisse du prix du pétrole .

A cet effet, l'état incite les jeunes algériens à créer leurs propres entreprises afin de palier au problème du chômage qui touche particulièrement cette tranche de la population .

L'Algérie a mis à la disposition des jeunes âgés de 18 à 35 ans, désirant entreprendre un organisme baptisé ANSEJ (Agence Nationale de Soutien à l'Emplois des Jeunes), ce dernier a pour mission d'accompagner les jeunes promoteurs dans le chemin de l'entrepreneuriat en leur proposant un mode de financement qui convient à leurs besoins, ainsi que divers avantages fiscaux et services .

L'agence de soutien à l'emploi des jeunes est implantée sur l'ensemble du territoire national, elle compte 51 antennes installées au niveau de chaque wilaya aux quelles sont rattachées des annexes installées dans certaines communes, le tout chapeauté par une direction générale au niveau de la capitale .

A travers cette communication nous apporterons des réponses aux interrogations suivantes :

- En quoi consiste le dispositif ANSEJ ?
- Quel bilan pour le dispositif Ansej au niveau de la région de Blida ?
- Comment l'Ansej incite elle les jeunes universitaires à entreprendre ?

2. Cap sur le dispositif ANSEJ

L'état Algérien a mis en place des organismes chargés de la coordination et la mobilisation des financements et des crédits alloués aux entrepreneurs dans le but de créer leurs propres entreprises, afin de les stimuler à diversifier leurs activités et s'orienter vers les exportations hors hydrocarbures(**Kafia Berrah & Moussa Bourif ,2015, p25**)

2.1 Qu'est ce que le dispositif Ansej ?

L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune « ANSEJ » Créée en 1996(**Décret exécutif n° 96-296 , 1996**) Il s'agit d'un organisme national dotant d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Elle vise à encourager toutes les formules menant à la reprise de l'emploi des jeunes à travers la création de micro-entreprises. Elle a été créée en 1996 et représentée à l'échelle régionale à travers des antennes. Elle est sous l'autorité du Premier ministre. En gros au modo, l'ANSEJ est chargée de :

- Mettre à la disposition des jeunes porteurs de projets toutes les informations d'ordre économique, technique, législatif et réglementaire relatives à l'exercice de leurs activités
- Fournir des aides à l'investissement pour les jeunes porteurs de projets dans le cadre du montage financier et le suivi des prêts
- Établir des relations permanentes avec les banques et les institutions financières dans le cadre du montage financier des projets.

Cette Agence offre son soutien financier sous différentes formes : subventions financières, fiscales et par-fiscales. Les subventions financières prennent la forme de prêts sans intérêt, à long terme accordés par l'Agence exonérée de paiement des intérêts. En ce qui concerne les subventions fiscales et parafiscales, elles sont destinées aux micros entreprises durant la période

d'exploitation, y compris l'exonération de taxe sur la valeur ajoutée, sur les frais de transfert de propriété, l'exonération des droits contractuels, de la taxe d'enregistrement et sur l'immobilier. L'exonération totale des impôts sur les bénéficiaires des sociétés et sur le revenu(**Anwar Sekiou , Amine Bouhala , Bouzidi Narimane , 2017 , p297)**

Lors de la création de leurs activités, le ou les jeunes promoteurs doivent, pour le bénéfice de l'aide du fonds national de soutien à l'emploi des jeunes, remplir les conditions cumulatives suivantes:

-Etre âgé (s) de 19 à 35 ans. Lorsque l'investissement génère au moins trois (3) emplois permanents (y compris les jeunes promoteurs associés dans l'entreprise) l'âge limite du gérant de l'entreprise créée pourra être porté à quarante40ans(**Décret exécutifn°03-296, 2003**),

-Etre titulaire(s) d'un diplôme, d'une qualification professionnelle et/ou posséder un savoir-faire reconnu ;

-Mobiliser un apport personnel sous forme de fonds propres d'un niveau correspondant au seuil minimum

Ne pas occuper un emploi rémunéré au moment de l'introduction du formulaire d'inscription

-Etre inscrit auprès des services de l'agence nationale de l'emploi comme chômeurs demandeur d'emploi ;

-Ne pas être inscrit au niveau d'un centre de formation, institut ou université au moment de l'introduction de la demande d'aide, sauf s'il s'agit d'un perfectionnement dans son activité ;

-Ne pas avoir bénéficié d'une mesure d'aide au titre de la création d'activités **écret exécutifn°15156,2015**).

Tableau (1) : Domaines d'activités financés par L'ANSEJ

Secteurs	Nbr domaines d'activités
Agriculture et Pêche	11 + 2=13
Artisanat	103
BTPH	13
Services	56
Professions libérales	Non définit

Source : élaboré par les auteurs sur la base d'infos disponible sur <https://www.ansej.org.dz>

L'Ansej finance différents domaines d'activités, repartis en 5 secteurs comme le souligne le tableau 1 ci-dessus, il est à souligner que le domaine d'activité libérales comporte toutes les professions libérales exercées par des personnes ayants un diplôme reconnu dans leur métier et sont soumis au contrôle d'instances professionnelles, à titre d'exemple : avocat, commissaire aux comptes , architecte ,huissier, médecin... ect

2.2 Etapes de création de la micro entreprise via le dispositif Ansej :

Le dispositif mis en place par l'état Algérien à pour objectif principal d'accompagner les jeunes désireux d'entreprendre , l'aboutissement de l'idée d'entreprendre se concrétise par la création de la micro entreprise d'après les étapes suivantes(www.salem2018.dz):

- Sensibilisation et information :La participation du jeune aux diverses manifestations organisées périodiquement par l'agence, soit par l'accès au site internet ou bien par son rapprochement au niveau des antennes et annexes de l'agence qui couvrent tout le territoire nationale, lui permet d'être informé sur les opportunités d'investissement et les avantages accordés par le dispositif.

-Formulation de l'idée du projet :L'idée du projet doit être le résultat d'une étude et d'une recherche efficace sur les opportunités d'investissement et en cohérence avec les qualifications du jeune future promoteur (diplômante /qualifiante) et ses capacités pour sa réalisation.

-Inscription via le portail :Une fois le choix du projet est fixé et les équipements à acquérir effectués, le jeune peut accéder au site internet de l'agence pour initier le processus d'inscription électronique, en incluant toutes les données relatives à sa personne, ses partenaires le cas échéant, et sa micro-entreprise.

-Etude du projet et plan d'affaires :Après l'achèvement de la phase d'enregistrement, l'étude du projet et l'élaboration du plan d'affaires débiteront en profondeur, avec l'appui du cadre chargé d'accompagner le projet en recueillant toutes les informations nécessaires concernant:

- * des équipements à acquérir ;
- * L'implantation du projet, notamment sur l'environnement de la future micro- entreprise ;
- * L'étude de marché ;
- * Les choix techniques ;
- * La ressource humaine ;
- * L'étude financière ;

-Présentation du projet au Comité de Sélection, de validation et de Financement des projets (CSVF): A cette étape du projet le jeune promoteur doit présenter son projet au niveau du CSVF pour étude et prise de décision par une validation, ajournement ou un rejet.

- * Cas de validation: dépôt du dossier administratif et financier;
- * Cas d'ajournement : levée des réserves émises par le comité et représenter le projet au comité. ;

- * Cas de rejet: possibilité de présenter un recours dans un délai de quinze (15) jours après notification de la décision de rejet du comité.
 - * Accord bancaire et création juridique de la micro entreprise :Le dossier est déposé au niveau de la banque (financement triangulaire) par le représentant de l'ANSEJ pour l'obtention de l'accord bancaire.
 - * Dès notification de l'accord bancaire, le promoteur est tenu de procéder à la création juridique de sa micro entreprise.
 - * Formation du promoteur : Avant le financement du projet, le promoteur doit obligatoirement suivre une formation sur les techniques de gestion de sa micro- entreprise ; cette formation est assurée, en interne, par les formateurs de l'ANSEJ.
- Financement du projet: Après la création juridique de la micro entreprise, et la finalisation des procédures, l'ANSEJ procède au financement du projet
- La réalisation du projet et l'entrée en exploitation: Après le financement du projet et la finalisation des procédures concernant cette étape, il y a lieu d'acquérir et d'installer les équipements pour le démarrage de l'activité.

2.3 Formules de financement proposées par l'Ansej :

L'agence a mis en place deux formules de financement : Mixte et Triangulaire, comme le souligne les figures suivantes :

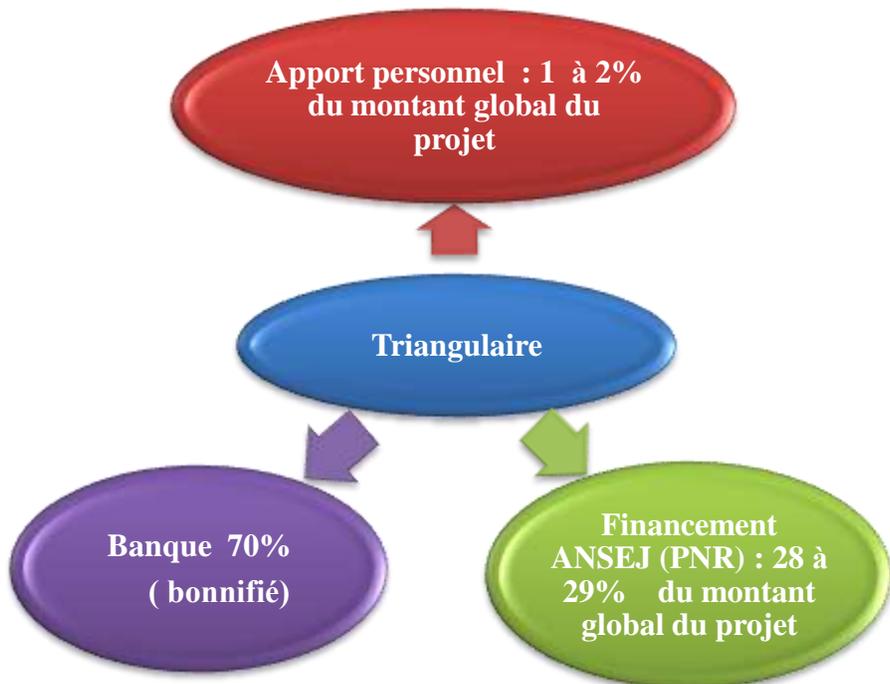
Figure (2) : financement mixte



Source : réalisé par les auteurs d'après <https://www.ansej.org.dz/index.php/fr/faqs>

L'apport personnel désigne tout ce qui en numéraire c'est-à-dire apport en argent ainsi qu'en nature, il s'agit de tout apport de biens autres que de l'argent, pouvant être évalués pécuniairement.

Figure (3) : financement triangulaire



Source : réalisé par les auteurs d'après <https://www.ansej.org.dz/index.php/fr/faqs>

Il est important de noter que la durée de remboursement du crédit bancaire peut aller jusqu'à huit années, avec un différé de trois années pour le remboursement du principal du crédit bancaire et un différé d'une année pour le paiement des intérêts.

Pour ce qui est du remboursement des P.N.R (prêt non rémunéré, crédit ANSEJ) ça se fait sur une période de 5 ans, par tranches semestrielles à compter de la dernière échéance bancaire. Pour le financement mixte, la durée de remboursement peut aller jusqu'à six ans, avec un différé d'une année. La bonification de taux d'intérêt bancaire, portée à 100% accordés au financement triangulaire proposé par l'ANSEJ est prise en charge totalement par le budget de l'Etat pour tout les secteurs(www.ansej.org.dz).

2.4 avantages et aides accordés par l'Ansej :

Le jeune promoteur bénéficie d'avantages fiscaux et aides financières au moment de la réalisation, et sous forme d'exonération lors de l'exploitation du projet .Ils sont accordés en phase de de creation ainsi que lors de la phase de l'extention .

Les aides financières comportent :

- Un prêt non rémunéré ;
- Un prêt non rémunéré supplémentaire si nécessaire ; (en cas de financement triangulaire)
- Une bonification du taux d'intérêt bancaire à 100%. (cas de financement triangulaire) comme le souligne le tableau ci-dessous

Tableau (2) : Bonification des taux d'intérêts bancaires

Secteurs	Wilayas des hauts plateaux et du Sud	Autres
Secteurs prioritaires	95%	80%
Autres secteurs	80%	60%

Source : <https://www.ansej.org.dz/index.php/fr/faq>

D'après l'Ansej les secteurs prioritaires sont l'agriculture, l'hydraulique ,BTPH, l'industrie de la transformation .

Quand t aux avantages Fiscaux, ils sont accordés en deux phases

- Durant la phase de réalisation de l'investissement (**www.salem2018.dz**):

- * Exemption du droit de mutation à titre onéreux pour les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de la création d'une activité industrielle;

- * Exonération des droits en matière d'enregistrement pour les actes constitutifs de sociétés.

- * Application du taux réduit de 5% en matière de droits de douane pour les équipements entrant directement dans la réalisation de l'investissement.

- Durant la période d'exploitation et à partir du démarrage de l'activité :

- * Exonération de la taxe foncière sur les constructions et additions de constructions pour une période de <<03 ans, 06 ans ou 10 ans >> selon le lieu de l'implantation du projet, à compter de la date de sa réalisation

- * Exonération totale pour une période de <<03 ans, 06 ans ou 10 ans>> selon l'implantation du projet, à compter de la date de sa mise en exploitation de l'impôt Forfaitaire Unique(IFU) ou l'imposition d'après le régime du bénéfice réel.

- A l'expiration de la période d'exonération citée dans le tiret n°2, cette dernière peut être prorogée de deux (2) années, lorsque le promoteur d'investissement s'engage à recruter au moins trois (3) employés à durée indéterminée.

- * Un abattement d'impôt sur le revenu global (IRG)

3. Promotion de l'entrepreneuriat au niveau de la région de Blida via l'ansej :

L'entrepreneuriat est un processus qui consiste à identifier, évaluer et exploiter des opportunités d'affaires. L'exploitation d'opportunités conduit le plus souvent à la création d'une nouvelle entreprise(Zakia Setti , 2012 , p 8).

3.1 Présentation de la wilaya de Blida

La wilaya de Blida se situe dans la partie Nord du pays dans la zone géographique du Tell central , d'une superficie de 1 478,68 KM2, comportant 25 communes, elle est limitée au Nord par les wilayas d'Alger et Tipasa , Ouest par la wilaya de Ain Defla , Sud par la wilaya de Médéa , Est par les wilayas de Bouira et de Boumerdés. La population de la wilaya estimée à 1 146 883 habitants soit une densité de 775,61 hab/km2 (www.monographies.caci.dz ,2018) .

La Wilaya de Blida reste l'une des Wilayas les plus dynamiques de l'Algérie. Une Wilaya riche par sa jeune population, terre arable à fort potentiel, une industrie agroalimentaire réactive et des sites touristiques sous- exploités. Elle représente un grand bassin d'emplois , de ce fait les profils les plus recherchés concernent les métiers du bâtiment, les métiers agricoles, ceux liés à l'industrie agroalimentaire et aux services accompagnateurs (Ferroukhi Amine, 2012 , p 10)

De part sa situation géographique, ses ressources naturelles et ses potentialités économiques, la wilaya de Blida, est devenue un pôle d'activités industrielles et de services très important. De part, également, sa proximité de la capitale, du port et de l'aéroport, de l'autoroute EST-OUEST etc ... , la wilaya de Blida est devenue très attractive et convoitée par les investisseurs(www.andi.dz , 2018) .

3.2 Bilan chiffré de l'activité de l'ANSEJ dans la région de Blida

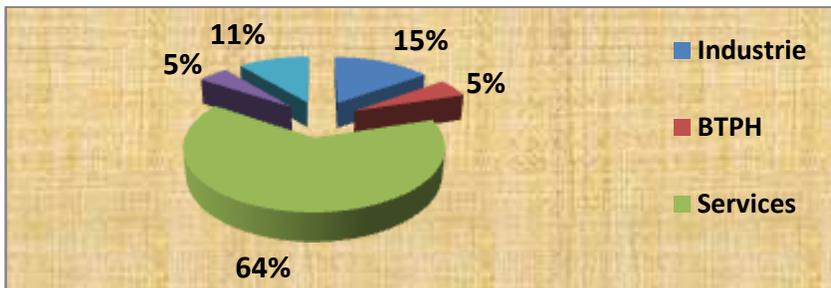
Dans ce qui suit nous allons dresser un bilan chiffré de l'activité de l'Ansej , d'après les statistiques et chiffres avancés par l'agence nationale de soutien à l'emplois des jeunes .

Tableau (3) :Projets financés selon le secteur d'activité depuis la création de l'ansej au 31 décembre 2017

Secteur	Nbr	%
Industrie	1 224	15,00%
BTPH	411	5,00%
Services	5 202	64,00%
Artisanat	380	5,00%
Agriculture	894	11,00%
Total	8 111	100,00%

Source: Agence Ansej de Blida

Figure (4) : Projets financés selon le secteur d'activité depuis la création de l'ansej au 31 décembre 2017



Source: Ansej agence de Blida

D'après les statistiques fournies par l'agence de soutien à l'emplois des jeunes , et ce depuis la création de l'agence jusqu'à fin 2017 , on constate que sur 8111 projets financés 64% d'entre eux sont issus du secteur des services (y compris les TIC) , suivi par le secteur de l'industrie qui représente 15% suivi de près par

l'agriculture 11% , quand t au secteurs de l'agriculture et celui des BTP ils représentent 5% chacun .

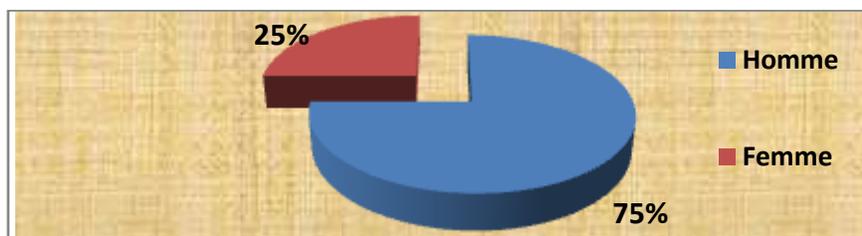
Cela dit, une note émanant de la direction générale de l'ANSEJ en 2016 stipule que l'agence n'accordera plus de crédits pour des projets entrant dans le cadre de 64 activités regroupant dans la majorités des projets axés sur le secteur des services tels que le transport de voyageurs, , hammam, cyber café, et agence de Publicité, etc., toutes ces activités et bien d'autres encore ont été stoppées et les dossiers des jeunes promoteurs en quête de financement seront rejetés.

Tableau (4): Projets financés depuis la création de l'ANSEJ au 31 décembre 2017 par genre

Genre	Nbr	%
Homme	7 097	75,00%
Femme	2 014	25,00%
Total	8 111	100,00%

Source: Ansej agence de Blida

Figure (5) : Projets financés depuis la création de l'ANSEJ au 31 décembre 2017 par genre



Source: Ansej agence de Blida

Selon un bilan de l'agence arrêté au 31 décembre 2017, sur un total de 8 111 projets lancés dans le cadre de l'ANSEJ, 2 014 ont été créés par des femmes, soit un taux de 25%, qui ont contribué à la création de 2 513 emplois dans tous les secteurs d'activité, selon un

bilan de l'ANSEJ comme l'indique le tableau 6 ci-dessous .

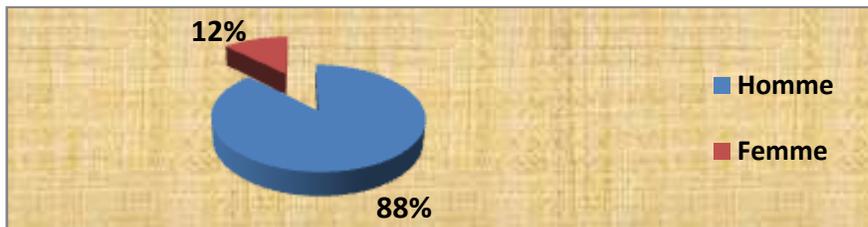
En ce sens, le taux des projets financés au profit des femmes a connu une "importante progression", passant d'une moyenne de 8% durant la période 2010-2014 à 11% au courant de l'année 2015. Ces chiffres font ressortir que les secteurs des services (46,83%), l'artisanat (20,21%), les professions libérales (10,81%), l'industrie (8,88%) et l'agriculture (6,43%) représentent 93% du financement de l'ensemble des projets.

Tableau (5): Emplois créés selon niveau d'instruction

Genre	Nbr	%
Homme	17 707	88,00%
Femme	2 513	12,00%
Total	20 220	100,00%

Source: Ansej de agence Blida

Figure (6) : Emplois créés selon le niveau d'instruction des bénéficiaires



Source: Ansej agence de Blida

D'après l'Ansej 18 % des projets financés sont des universitaires , ce chiffre est en nette progression en comparaison avec les précédentes années grâce à un nouvel outil qu' a adopté l'agence afin d'inciter les jeunes diplômés universitaires à entreprendre et créer leurs propres entreprises .

3.3 Bilan chiffré de l'activité de l'ANSEJ dans la region de Blida

La maison de l'entrepreneuriat est l'outil approprié sur lequel s'appuie l'ANSEJ pour inculquer les valeurs entrepreneuriales et initier les jeunes étudiants à l'acte d'entreprendre pour concrétiser leurs idées et faire émerger des projets à forte valeur ajouté qui contribuent au développement de l'économie nationale.

Le mot « maison » se démarque de celui de centre ou d'institut qui renvoient beaucoup plus à des structures académiques, d'enseignement traditionnel .Il évoque une structure conviviale, où l'ambiance est agréable et propice à l'échange d'idées et au développement de l'esprit d'initiative.

Parmi les missions quelle assure :

- ✓ Diffusion de la culture entrepreneuriale par la sensibilisation
- ✓ Formation des étudiants à l'entrepreneuriat ;
- ✓ Pré-accompagnement des étudiants porteurs de projets.

La maison de l'entrepreneuriat assure les activités suivantes

- ✓ Journées d'information et de sensibilisation, à caractère général ;
- ✓ Séminaires et journées d'étude sur l'entrepreneuriat ;
- ✓ Universités d'été : cursus sur la création d'entreprise, avec la participation des partenaires de l'ANSEJ ;
- ✓ Tables rondes thématiques ;
- ✓ Concours du meilleur business plan ;
- ✓ Concours de la meilleure idée ;
- ✓ Sessions de formation sur la démarche entrepreneuriale;

L'organisation de la maison de l'entrepreneuriat s'articule autour d'un comité national mixte et de Comités locaux mixtes chargés de la

définition des programmes d'action et du suivi de leur mise en œuvre(www.ansej.org.dz , **opcit**).

Le rôle primordial de la maison de l'entrepreneuriat consiste à définir, à saisir les contours de la culture et l'esprit d'entreprise et d'entreprendre (**Nassira Kouraiche, 2018 , p45**).

Dans ce contexte diffuser la culture de l'entreprise au niveau de l'université et accompagner les diplômés et porteurs de projets, c'est la mission que s'est donnée la Maison de l'entrepreneuriat, de l'Université Mentouri à Constantine (www.pme-dz.com , **2018**)

L'expérience unique en Algérie entamée en 2007 au niveau de l'université Mentouri, le partenariat avec l'université Pierre Mendès-France de Grenoble a été relancé et a gagné en intensité avec l'insertion dans le programme européen Erasmus Mundus et Tempus destinés aux universités.

La Maison de l'entrepreneuriat œuvre, à travers la tenue de séminaires, de tables rondes et des stages de formation, à faire découvrir les potentialités chez les étudiants qui, de plus en plus, se libèrent de l'attitude passive qui consiste à attendre un emploi après l'obtention du diplôme. Avec la Maison de l'Entrepreneuriat, ils apprennent à créer leur propre emploi et celui d'autres en lançant leurs propres projets.

Le partenariat entre l'Université Pierre Mendès-France (UMPF) de Grenoble et l'université Mentouri relancé a donné naissance à l'idée de création d'une Licence en création d'entrepreneuriat, création et reprise d'entreprise. L'idée a été mise en œuvre dès 2004 et la première promotion de licenciés en entrepreneuriat est sortie en juin 2007, ce qui avait donné à une cérémonie en présence d'une dizaine d'enseignants de l'université Mendès France de Grenoble. La Maison de l'Entrepreneuriat est une suite logique de ce partenariat. Il s'agit d'une adaptation aux réalités algériennes du modèle de la Maison de l'entrepreneuriat de Grenoble qui, elle-même, était de naissance récente en 2002(

www.pme-dz.com , opcit) Quand au bilan chiffré, il se traduit comme suit (www.ansej.org.dz, opcit):

- ✓ 58 Maisons d'entrepreneuriat installées couvrant tous le terroir national.
- ✓ En terme de taux d'inscrits de diplômés universitaires au dispositif ANSEJ, il a évolué de 8% à 30 % durant la période (2008-2016)
- ✓ La mise en œuvre du plan d'action annuel a permis la réalisation de 1623 activités durant la période (2013-1^{er} trimestre 2017).
- ✓ le taux de création de micro-entreprises par des diplômés universitaires est passé de 6% en 2013 à 13 % en 2015 et 18 % en 2016.

Il est important de noter qu'au niveau de la wilaya de Blida il existe en tout trois maisons de l'entrepreneuriat opérationnelles: la première a vu le jour en 2015 au sein de l'université Blida 1 , la seconde fut créer vers la fin de l'année 2017 au niveau de l'école supérieure d'Hydraulique dédiée à l'eau et l'environnement (www.ensh.dz , 2018), la troisième est devenue opérationnelle en décembre 2018, au niveau de l'université Blida 2.

4. CONCLUSION

L'Ansej a pour objectif de lutter et de remédier au problème du chômage en finançant des projets de création d'entreprise afin de soutenir l'emploi. Le dispositif encourage les jeunes à devenir leurs propres patrons en leur proposant deux modes de financement (l'un mixte, l'autre triangulaire) ainsi qu'en leur accordant des avantages fiscaux et des exonérations qui couvrent plusieurs phases du projet (allant du démarrage jusqu'à l'extension).

D'après les statistiques avancées par l'Ansej depuis son démarrage, l'agence a permis la création de 167.476 emplois entre la période 2014-2016 notamment dans la wilaya de Blida où plusieurs projets ont été financés dans différents secteurs d'activité essentiellement les services.

Les statistiques révèlent également que le financement de la catégorie des jeunes diplômés issus de la formation professionnelle représente 66 % des projets financés en 2016, contre 18% d'universitaire seulement. De ce fait, l'Ansej s'est engagé à promouvoir l'esprit entrepreneurial au près des universitaires en généralisant le concept de maison de l'entrepreneuriat à partir de 2013, et cela au niveau de toutes les universités et grandes écoles, suite aux résultats probants obtenus grâce à l'expérience pilote engagée en 2007 au niveau de l'université de Constantine en partenariat avec l'université Pierre Mendès France de Grenoble .

Il est à noter également que l'université a intégré le module de l'entrepreneuriat dans le cursus de formation des étudiants en sciences de gestion ainsi que la proposition d'offre de formation en licence et master dans le domaine de l'entrepreneuriat.

5. Liste Bibliographique:

- Berrah , K., & Bourif, M. (2015). La problématique de la création des petites et moyennes entreprises en Algérie . *Revue algérien De développement économique* , (2), 24-24.
- SETTI, Z. (2012, March 1). researchgate. Retrieved April 1, 2019, from https://www.researchgate.net/publication/285538366_L'entrepreneuriat_en_Algerie_un_entrepreneuriat_de_jeunes
- Bouhala, A., Sekiou, A., & Bouzidi, N. (2017). Entrepreneuriat En Algérie Réalité et Perspective "Cas de Tlemcen". *مجلة إقتصاديات المال والأعمال JFBE*, 297-297.
- Ferroukhi, A. (2012). Perception de l'employabilité par les stagiaires de la formation professionnelle : cas de la wilaya de Blida. *Economie & Société* , (8), 10-10.
- Kouraiche, N. (2018). Promotion de l'Entrepreneuriat dans l'Enseignement supérieur en Algérie. *Revue Des études Humaines Et Sociales -A/ Sciences économiques Et Droit*, (20), 45-45.
- Berrah , K. webreview. Retrieved April 10, 2019, from <http://www.webreview.dz/IMG/pdf/ared0202f.pdf>
- Sekiou, A., Bouhala, A., & Bouzidi, N. centre-univ-mila. Retrieved April 1, 2019, from <http://www.centre-univ-mila.dz/fbej/pdf/19-Entrepreneuriat-alg.pdf>
- SALEM 2. salem2018. Retrieved August 24, 2018, from <http://www.salem2018.dz/index.php/fr/component/k2/item/21-parcours-ansej>
- ansej, ansej. ansej. Retrieved April 1, 2019, from www.ansej.org.dz/index.php/fr/faqs
- monographies, monographies. monographies. Retrieved August 24, 2018, from <http://www.monographies.caci.dz/index.php?id=374>
- andi, andi. (2013, January 1). andi. Retrieved December 8, 2018, from <http://www.andi.dz/PDF/monographies/Blida.pdf>
- algerie-focus, algerie- focus. algerie-focus. Retrieved August 23, 2018, from www.algerie-focus.com/2016/10/exclusif-liste-complete-64-activites-geles-lansej/
- ensh, ensh. ensh. Retrieved August 10, 2018, from https://www.ensh.dz/index.php?option=com_content&view=article&id=2072:inauguration-de-la-maison-de-lentreprenariat&catid=34:ecole

pme-dz, pme- dz. pme-dz. Retrieved April 15, 2018, from
<http://www.pme-dz.com/le-succes-discret-de-la-maison-de-lentrepreneuriat-de-luniversite-mentouri/>
sgg, sgg. sgg. Retrieved August 10, 2018, from
<https://www.joradp.dz/HAR/Index.htm>